

VENTE IMMOBILIERE

Monestier de Clermont – 2 Grand Rue

Appel à candidature pour la vente amiable d'un local d'activités à usage principal de garages (ancien centre d'entretien routier)



Caractéristiques générales et consistance du bien :

Situé au sein de la zone d'activités de Monestier de Clermont, à proximité immédiate des accès routiers - RD 1075, ce bâtiment à usage principal de garages présente une superficie totale utile d'environ 450 m², il comprend, des garages et ateliers pour une superficie d'environ 385 m², des bureaux pour 33 m² et sanitaires et cuisine pour 22 m². En outre, il dispose d'un espace extérieur d'une superficie d'environ 900 m². L'ensemble est en bon état d'entretien.

Le terrain d'assiette est constitué des parcelles AD 138 et 394. Leur desserte sera assurée au moyen d'un accès depuis la RD 1075 sur une emprise à détacher de la parcelle AD 408, propriété du Département.

Réseaux :

Les biens vendus sont desservis par les réseaux.

Les 2 parcelles vendues supportent une servitude d'évacuation des eaux usées au profit de la parcelle AD 393.

Echéance de disponibilité du bien : 2^{ème} semestre 2022

Diagnostics :

Le Département fournira les diagnostics immobiliers habituels au candidat sélectionné à l'issue de la présente publicité, en prévision de l'établissement de l'avant contrat et de l'acte définitif.

Renseignements et visites :

Pour tous renseignements techniques et demandes de visites, veuillez adresser vos demandes à

- Madame Magalie AILLOUD-PERRAUD ou Monsieur Sébastien FAURE, Direction Territoriale du Trièves :
04 80 34 85 24 (magalie.ailloud-perraud@isere.fr) ou 04 80 34 85 23 (sebastien.faure@isere.fr).

Les renseignements juridiques et sur la suite de la procédure sont à demander par écrit - courrier ou courriel (leila.benamar@isere.fr) à la Direction des Constructions Publiques - Département de l'Isère CS 41096 – 38022 Grenoble Cedex 1

Jugement des offres :

Le Département jugera les offres, présentées sous forme libre, en fonction des critères priorisés tels que ci-après :

1. Prix proposé par le candidat :

Le Département de l'Isère s'orientera prioritairement vers la proposition financière la plus avantageuse et pouvant aboutir à la vente dans les meilleurs délais. Il appréciera également la capacité des candidats à respecter leurs engagements et démontrant leur surface financière. Les offres minimisant le recours aux conditions suspensives seront priorisées.

2. Projet du candidat :

Le candidat présentera un projet visant à :

- conserver la vocation économique du bien,
- conférer à ce bâtiment une vocation artisanale porteuse d'emplois locaux et notamment sur le bassin de vie de la commune,
- démontrer son besoin de surface pour exercer dans des conditions de sécurité et d'hygiène convenables ou mettant en évidence une difficulté dans le cadre d'une implantation actuelle précaire ou non satisfaisante,
- mettre en évidence l'utilisation pour ses besoins propres d'un maximum de surface sans location à des tiers autres.

Le Département fera son choix sans avoir à se justifier et communiquera sa décision aux candidats non retenus à l'issue du processus décisionnel de choix définitif du candidat retenu.

Durée de la consultation :

Les candidats peuvent adresser leurs dossiers **jusqu'au 15 octobre 2021 à 16 heures** délai de rigueur :

Département de l'Isère – Direction des Constructions Publiques
Service des biens départementaux - Cité administrative Dode Bat III
17 rue Commandant l'Herminier - 38000 Grenoble

Adresse postale : Département de l'Isère CS 41096– 38022 Grenoble Cedex 1